

AFFAIRE N° 9

ANNULATION et INSCRIPTION de CREDITS SUPPLEMENTAIRES au budget de 1958

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames,

Messieurs,

Des dépenses supplémentaires, au budget de 1958, sont reconnus nécessaires pour la marche de divers services jusqu'au 31 Décembre prochain.

Aussi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir voter, par autorisation spéciale, au budget de 1958:

1°) l'annulation partielle des crédits ci-après:

Chap. VI art.1 - Traitement et Indtés Sapeurs-Pompiers ..	1.300.000.-
Chap. VI art. 3- Allocations familiales et salaire unique	400.000.-
Chap. XIV art. 3- Capital décès	500.000.-
Cap. XXXI art. 3- Honoraires d'architecte et de géomètres.	300.000.-

	2.500.000.-

un 1958

Et l'ouverture de crédits supplémentaires du:

Chap. I art. 3 - Sécurité Sociale (Contribution patronale)	100.000.-
Chap. I art. 6 - Participation communale au fonctionnement de la Caisse de Retraite	100.000.-
Chap. II art.13 - Frais des assemblées électorales ...	100.000.-
Chap. VII art. 1 - Entretien du matériel d'incendie ...	2.500.-
Chap. IX art. 6 - Assurance ambulances (tous risques).	81.213.-
Chap. XI art. 4 - Allocation familiale (Cotisation patronale)	100.000.-
Chap. XII art. 5 - Matériel automobile, voirie, essence etc.....	5.000.-
Chap. XIV art. 1 - Entretien des chemins communaux	302.280.-
Chap. XX art. 2 - Indemnité de logement aux instituteurs	248.500.-
Chap. XX art. 3 - Salaire des gens de service	25.000.-
Chap. XXV art. 6 - Cantines scolaires (salaire du personnel)	25.000.-
Chap. XXVI art. 2 - Cantines scolaires (denrées alimentaires)	989.444.-
Chap. XXVI art. 5 - Location immeuble	10.000.-
Chap. XXX art. 1 - Indemnité de fonction aux Maire et Adjointe	24.061.-
Chap. XXXIII n° 37 du B.S. - Acquisition chambre froide ..	89.000.-
Chap. 1er n° 56 du B.S. (Rappel traitement et indemnités du 1er Mai 1952 au 31 Décembre 1957)	298.000.-
Chap. XXXVI n° 72 - Part du Bureau de Bienfaisance dans Produit taxes sur spectacles	2.-

2.500.000.-

*Vu et soumis à l'approbation
 de Monsieur le Préfet
 H. Denis le 12 Décembre 1958
 P. le Secrétaire Général
 le Chef de Bureau
 Signé: J. Gavarni*

l'annulation total de crédits du

Chap. X n° 79 - Centre médico-scolaire 1956	18.067.-
Chap. X n° 80 - Centre médico-scolaire 1957	70.200.-

Soit 88.267.-

et l'ouverture de crédits de la même somme
 au chap. XXI: Centre médico-scolaire 1957 88.267.-

*approuvé
 H. Denis le 15 Décembre 1958
 P. le Préfet et par délégation
 le Secrétaire Général
 Signé: P. Bolotte*

Le Premier Adjt ff. de Maire,
 Signé: A. GUINOT.

Adopté à l'unanimité.

Préfet, par lettre n° 236 III/I du 31 Mai 1958, a mis à notre disposition, dans le cadre de la lutte contre le chômage, un crédit de 50.000 F pour des travaux à effectuer au square Labourdonnais et par lettre n° 445 III/1. Un autre crédit de 100.000 F pour des travaux d'aménagement à effectuer aux abords de la Place du Barachois, soit au total 150.000 F.

Les travaux étant confiés à la Commune de St-Denis, je vous prie de bien vouloir voter, par autorisation spéciale, la prise en charge de cette somme au budget de la Commune pour l'exercice 1958.

En recettes:	au chap. XIII: Subvention pour travaux de lutte contre le chômage	150.000.-	<i>Approuvé St Denis le 15 Decembre 1958 P. le Préfet et par délégation le Secrétaire Général signé P. Bobotte</i>
en dépenses:	au Chap. XXXV: Embellissement square Labourdonnais	50.000.-	
	Aménagement place du Barachois	100.000.-	

Le Premier Adjt ff. de Maire,
Signé: A. GUINOT.

Adopté à l'unanimité. Vu et soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet
St Denis le 12 Décembre 1958
P. le Secrétaire Général
le Chef de Bureau délégué
Signé: F. J. Gavarrin

LE MAIRE. - Egalement, au budget supplémentaire de l'Hôpital St-Jacques figure un excédent de recettes de 2.410.653 F. Certains chapitres du budget primitif de cet établissement ayant été insuffisamment dotés, je vous demande l'autorisation d'utiliser une partie de cet excédent de recettes soit: 1.421.000 F, en l'affectant aux chapitres ci-après:

1°) Dépenses d'alimentation:	
Viandes, poissons	400.000.-
Légumes, fruits	900.000.-
2°) Autres dépenses: chauffage et éclairage	40.000.-
3°) Dépenses médicales proprement dites:	
Achat instruments de chirurgie	81.000.-
	<hr/>
Soit au total égal à	1.421.000.-
	<hr/>

*us a l'approbation
M. le Maire
le 9 janvier 1959
le Maire Général
M. le Maire délégué
F. J. Gavarini*

Soit au total égal à
je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé
M. Denis, le 9 janvier 1959
le Maire et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: P. Bolotte*

LE MAIRE. - En ce qui concerne le budget communal, je vous demande l'annulation d'un crédit de 2.000.000 de F du chapitre XXIV article 15 "Réparation Hôtel de Ville" et l'ouverture d'un crédit complémentaire de pareille somme au chapitre XXIV n° 51 du budget supplémentaire: "Réparation Hôtel de Ville".

*et soumis à l'approbation
M. le Maire
le 12 Décembre 1958
le Secrétaire Général
M. le Maire délégué
Signé: F. J. Gavarini*

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé
M. Denis, le 15 Décembre 1958
le Maire et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: P. Bolotte*